

4 August 2017

Original: French

**11th United Nations Conference on the
Standardization of Geographical Names**

New York, 8 -17 August 2017

Item 10 of the provisional agenda*

**Geographical names as culture, heritage and identity (including
indigenous, minority and regional language names).**

**Les bases de données des noms géographiques au service du développement
durable et du patrimoine immatériel national**

Submitted by Algeria **

* E/CONF.105/1

** Prepared by M.Hassen Abdellaoui , Director General, National Institute of Cartography and Remote Sensing / Algeria

Les bases de données des noms géographiques au service du développement durable et du patrimoine immatériel national
Institut National de Cartographie et de Télédétection (INCT)

(Points 5 & 9 de l'ordre du jour provisoire)

Résumé

La toponymie d'un pays, d'une région d'une ville ou de quelque autre territoire géographique, est l'ensemble des noms qui désignent tous et chacun des composantes de ces espaces. Ces noms sont étudiés sous divers angles : leur origine, leur sens, les circonstances de leur attribution aux lieux qu'ils désignent, leur évolution linguistique, la manière dont ils sont utilisés aux différents niveaux local, régional, national et international.

Cette science fait essentiellement appel à la géographie, à l'histoire et à la linguistique. Aussi d'autres disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, la cartographie et même la géopolitique sont aussi sollicitées pour bien comprendre l'importance de la toponymie dans ses deux fonctions essentielles : l'identification des lieux et l'information dont le nom est porteur.

En sa qualité d'organisme en charge de la cartographie algérienne, ainsi que la promotion de son utilisation dans divers secteurs et activités, l'Institut National de Cartographie et de Télédétection (INCT) œuvre depuis sa création à collecter une information toponymique multi-échelle fiable et fidèle à la réalité terrain et aux spécificités de l'espace géographique algérien, à organiser ces informations dans des bases de données, et plaide pour la diffusion cette information pour un usage global.

La Base de données toponymique de l'Algérie, à différentes échelles, est utilisée dans divers secteurs, et par différentes applications et projets de recherche. Elle est au fur et à mesure actualisée, à la vitesse de la couverture cartographique. Sa normalisation est d'une importance cruciale et réjouisse d'une priorité absolue dans le programme nationale de recherche.

Fonctions de la toponymie

La toponymie d'un territoire, est l'ensemble des noms de lieux, ces mots et expressions qui désignent les éléments qui composent les paysages naturels et humains du territoire en question. La toponymie, c'est aussi la science qui étudie ces noms, leur origine, leur signification, leur évolution, leurs relations avec les lieux qu'ils désignent.

Sa première fonction est de permettre une identification des lieux qui soit précise et, univoque. Pour remplir ce rôle, la toponymie doit être **normalisée**, traitée, consignée et diffusée de manière à ce que la relation entre le nom et le lieu qu'il désigne soit claire et le plus largement connue.

Un toponyme normalisé est un nom de lieu approuvé par une autorité toponymique comme la forme privilégiée pour une entité topographique donnée. Il peut arriver qu'une même entité topographique ait deux ou plusieurs toponymes normalisés.

La toponymie joue aussi un rôle important par sa contribution à l'enrichissement de patrimoine immatériel et de la mémoire collective liée aux lieux nommés. En effet, la toponymie constitue un canal d'accès à la connaissance géographique du pays et du contexte historique, social et politique dans lequel les différents éléments qui le composent ont été nommés.

La toponymie assure deux fonctions bien différentes, également importantes. Elle sert à localiser les lieux et orienter les usagers du territoire. Aussi, elle sert à intégrer dans des noms des éléments historiques, géographiques, sociaux, politiques reliés aux lieux nommés. La toponymie est donc à la fois un outil d'identification géographique et le récipiendaire d'une mémoire collective. La gestion toponymique doit veiller à préserver et valoriser ces deux fonctions.

Le toponyme nous permet le repérage géographique rapide d'un lieu donné. C'est pourquoi l'attribution des noms aux lieux s'inscrit à l'intérieur des règles bien établies, celles-ci consacrent l'attribution, la modification, le changement des noms propres de lieux.

Depuis l'indépendance, des efforts nationaux à caractère institutionnel, scientifique et technique ont été enregistrés au cours des dernières années, pour mettre en place un système de dénomination nationale intégrée.

Parmi ces actions :

- la création d'une structure nationale d'expertise (commission permanente spécialisée de toponymie), sous l'égide du Conseil National d'Information Géographique (CNIG) en 1998 ;
- L'inscription de la toponymie parmi les axes prioritaires dans les PNR (Programmes Nationaux de Recherche) ;
- la réalisation d'une série d'actions au niveau de l'Institut National de Cartographie et de Télédétection (INCT), pour la normalisation des noms des lieux, et la mise à jour de sa base de données toponymiques ;
- La mise en œuvre d'un processus de rédaction des cartes topographiques au 1/50 000 avec des toponymes arabes ;
- la mise en place de plusieurs équipes de recherche, et la réalisation des travaux à caractère universitaire sur l'onomastique ;
- Le développement d'un système de baptisation / débaptisation de rues et de lieux, interopérable avec le référentiel national d'adresses. Ce système est le fruit d'un partenariat entre l'INCT, le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG), et le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.

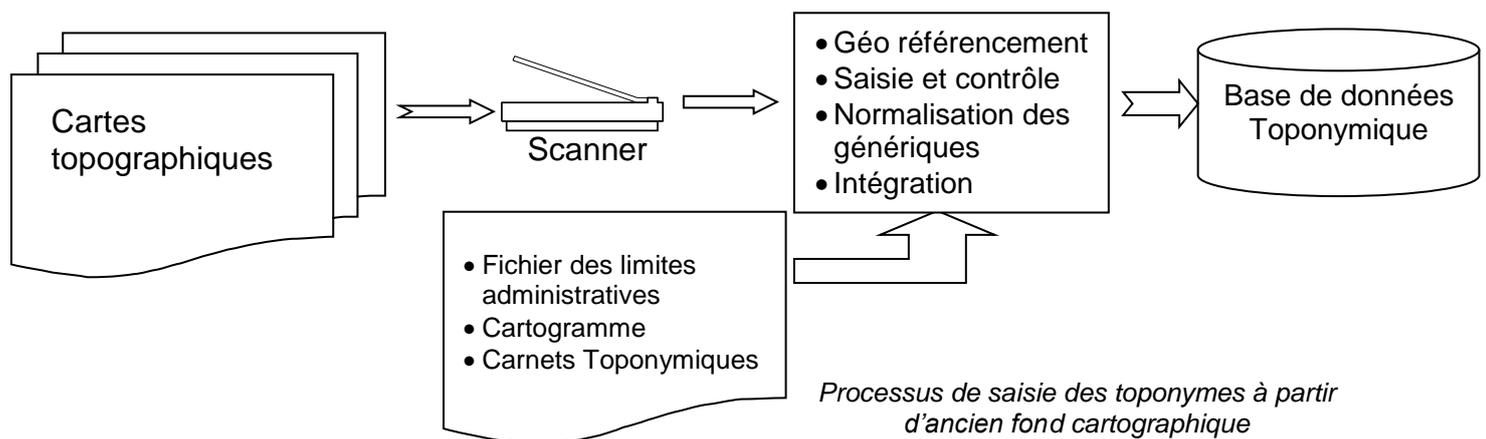
La base de données toponymique multi-échelle a été réalisée par L'INCT dans le cadre de ses activités de vocation. Elle est alimentée à partir des cartes topographiques aux échelles de 1/1 000 000, 1/500 000, 1/200 000, 1/100 000, 1/50 000 et 1/25 000, selon la disponibilité du fond cartographique. Cette base de données qui contient des noms des lieux habités ou non (toponymes), des noms des cours d'eau (hydronymes), des noms de relief (oronymes), sert de strate à différentes applications citoyennes telles que la gestion locale et nationale, le développement, les services, ainsi qu'aux travaux de recherche universitaires.

Structure de la base de données toponymique en Algérie

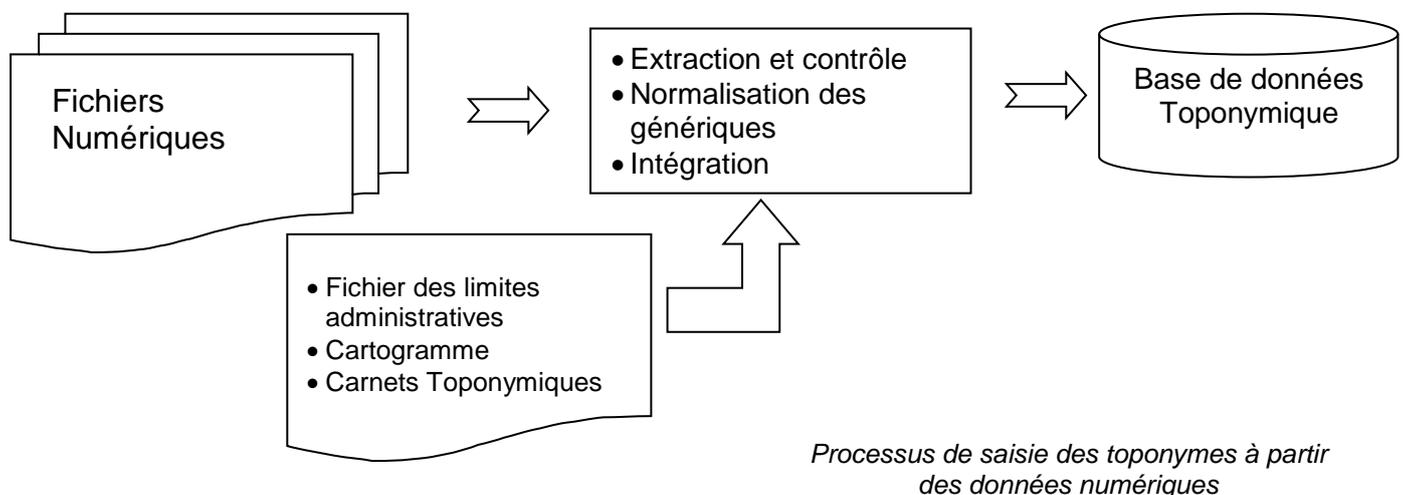
La Base de Données Toponymiques en Algérie englobe les informations descriptives (Nom entier, Générique, Spécifique, Type d'entité, ...), les coordonnées (Latitude, Longitude), l'appartenance administrative (Commune, Wilaya,..) des noms géographiques, ainsi que leurs source (Carte, Echelle de la carte, travaux du terrain,...).

Démarche adoptée

La démarche retenue pour la saisie des toponymes avec leurs coordonnées à partir des anciennes cartes est résumée par le schéma suivant :



Pour les cartes réalisées avec un processus numérique, notamment la carte de base à l'échelle 1/50 000, la démarche adoptée est celle illustrée par le schéma suivant :



Le carnet toponymique est le résultat d'un traitement sur le terrain des noms géographiques. Il consiste à rassembler des informations toponymiques au moyen d'interviews personnelles avec un nombre sélectionné d'informateurs qui usent régulièrement les noms locaux dans la langue de tous les jours. Il faut également faire des recherches locales sur les formes écrites des noms, comme ceux utilisés sur les panneaux de signalisations et dans les registres locaux.

Les investigations sur le terrain constituent la méthode idéale d'obtenir des informations sur l'usage locale des noms géographiques et de leurs applications. Néanmoins, ces investigations constituent un lien critique entre le monde réel qu'est l'usage local des noms et le processus de normalisation.

Structure simplifiée de la base de données toponymique

Outre les informations de base, dont la structure simplifiée illustrée dans le tableau en dessous, la base de données toponymique intègre aussi des **enregistrements sonores** qui reflètent fidèlement la phonétique des toponymes, notamment ceux considérés comme des génériques.

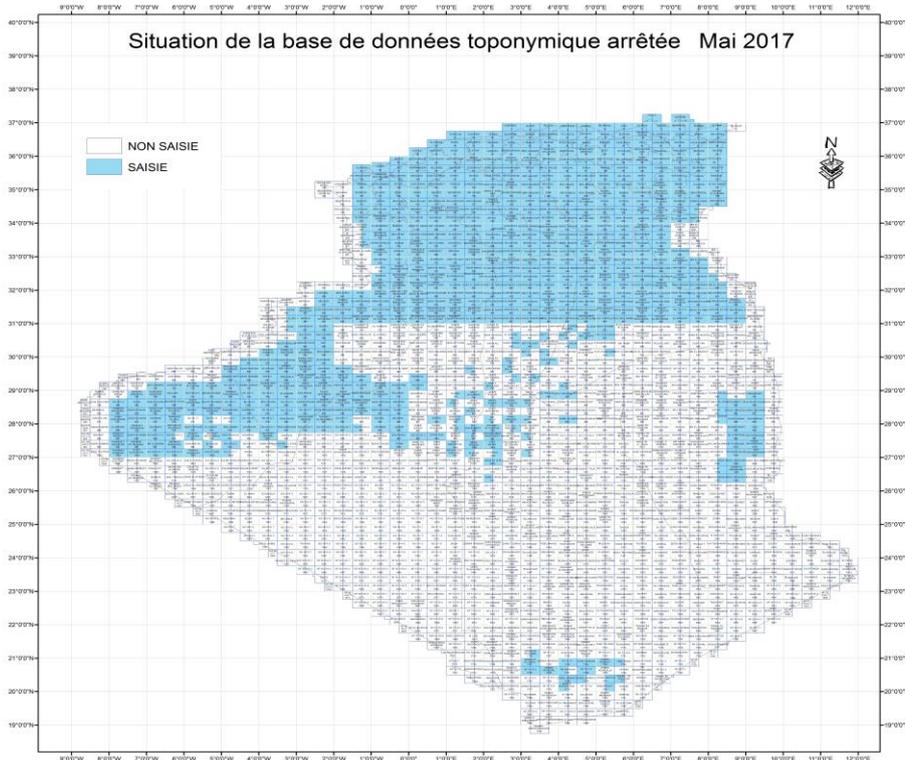
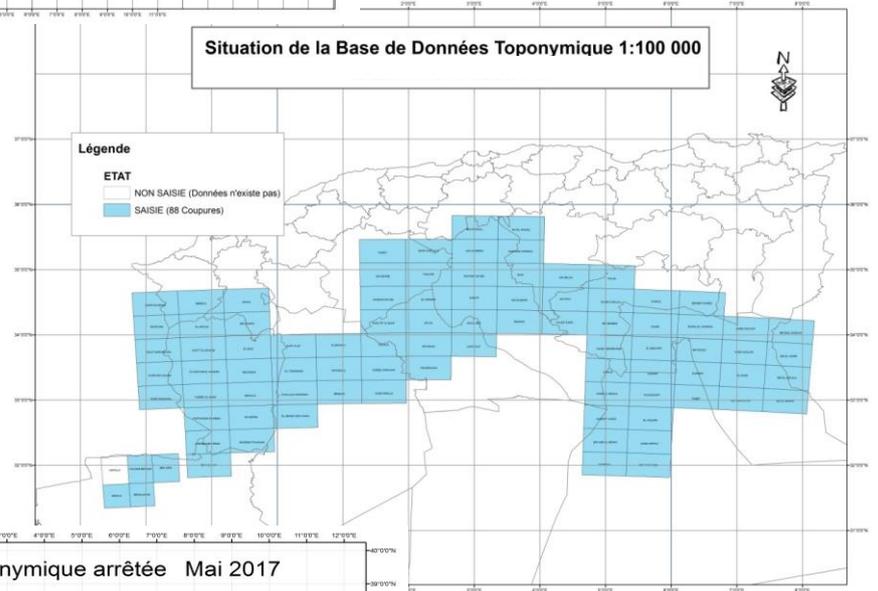
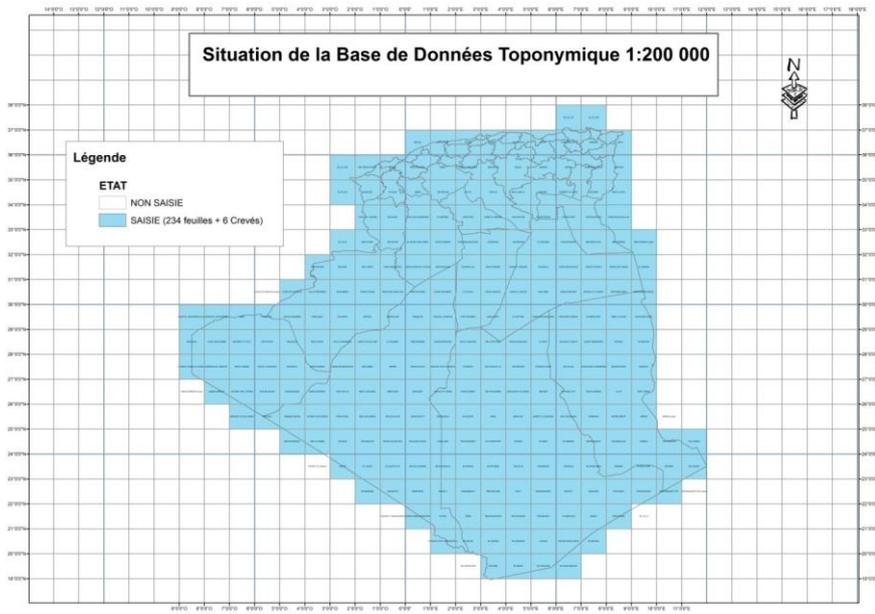
Géométrie	Champs	Type
Point	Nom entier	Texte
	Générique	Texte
	Spécifique	Texte
	Entité	Texte
	Code Entité	Entier court
	Longitude	Réel double
	Latitude	Réel double

Extrait de la base de données toponymique

FID	Shape	Text / Nom	Nom_Entier	Générique	Spécifique	Entité	Code_Entité	Longitude	Latitude
FID	Polyline	Oued Benguetif	Oued Benguetif	Oued	Benguetif	OUED	38	1.023	34.253
FID	Polyline	Oued El Gsir	Oued El Gsir	Oued	El Gsir	OUED	38	1.960	34.400
FID	Polyline	Oued Sidi Boulénar	Oued Sidi Boulénar	Oued	Sidi Boulénar	OUED	38	1.450	34.460
FID	Polyline	Oued El Mahma	Oued El Mahma	Oued	El Mahma	OUED	38	1.320	34.340
FID	Polyline	Oued El Azieg	Oued El Azieg	Oued	El Azieg	OUED	38	1.335	34.395
FID	Polyline	Oued Benhafiane	Oued Benhafiane	Oued	Benhafiane	OUED	38	1.532	34.572
FID	Polyline	Oued Meftah	Oued Meftah	Oued	Meftah	OUED	38	1.402	34.402
FID	Polyline	Chaabet El Agoun	Chaabet El Agoun	Chaabet	El Agoun	CHAABET	52	1.124	34.524
FID	Polyline	Chaabet Moulay	Chaabet Moulay	Chaabet	Moulay	CHAABET	52	1.224	34.224
FID	Polyline	Chaabet Hanouta	Chaabet Hanouta	Chaabet	Hanouta	CHAABET	52	1.325	34.225
FID	Polyline	Hassi Maamer	Hassi Maamer	Hassi	Maamer	PUITS	42	1.652	34.542
FID	Polyline	Hassi Ain Safia	Hassi Ain Safia	Hassi	Safia	PUITS	42	1.324	34.540
FID	Polyline	Ain Bourass	Ain Bourass	Ain	Bourass	AIN	46	1.442	34.662
FID	Polyline	Ain laassel	Ain laassel	Ain	laassel	AIN	46	1.024	34.054
FID	Polyline	Ain maydha	Ain maydha	Ain	maydha	AIN	46	1.024	34.024
FID	Polyline	Ain mahboula	Ain mahboula	Ain	mahboula	AIN	46	1.054	34.011

Etat d'avancement

Tous les toponymes existants sur l'ancien fond cartographique à petite échelle ont été saisis et le tableau ci-après montre le nombre de cartes et de toponymes par échelle. Cependant, la saisie et l'intégration des toponymes existants sur les cartes réalisées avec un processus numérique est toujours en cours.



Application de la base de données toponymique

Plusieurs applications de la base données toponymiques sont envisageables à savoir :

- La normalisation des toponymes en Algérie ;
- L'utilisation par la commission nationale de la toponymie pour la normalisation de la toponymie nationale ;
- L'archivage et la gestion de l'information toponymique au niveau de l'INCT ;
- L'intégration de la base de données toponymique dans la base de données topographiques et dans le processus de la rédaction des cartes topographiques et thématiques ;
- Diffusion de l'information toponymique pour les différents utilisateurs (étudiant, chercheur,), via le Centre de documentation et de conservation de l'Information géographique (CDCIG) de l'INCT.

Commission nationale de baptisation des noms des lieux, rues et édifices public

Parmi les besoins fondamentaux des villes et métropoles modernes, la dénomination et la numérotation des routes, rues, ruelles et places ainsi que les divers édifices publics s'imposent comme étant un outil indispensable, voire vital notamment pour les applications de géolocalisation.

Sa mise en œuvre nécessite une série de mesures visant prioritairement la collecte et le stockage de l'ensemble des données toponymiques existantes, ainsi que celles requérant une nouvelle baptisation.

Ces données constituant la base de données toponymique nationale à grande échelle projetée, présenteront un apport considérable d'aide à la décision, dans tous les domaines d'applications, particulièrement avec les démarches entreprises, visant l'édification d'une plateforme nationale des données géographiques.

Le besoin urgent exprimé par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales en vue de développer un système homogène ayant pour objectif de baptiser les rues, les places ainsi que la numérotation de la propriété de tous les lieux, institutions et édifices publics de l'Algérie, a suscité favorablement la démultiplication des efforts en terme de moyens humains et techniques, et ce pour la mise sur pied d'une réelle plateforme d'informations toponymiques couvrant toute les collectivités à l'échelle nationale.

Pour ce faire une commission nationale de baptisation et de débaptisation a été officiellement instaurée, qui leur incombe la mission de formuler et de se prononcer sur les propositions et les recommandations sur la question, il s'agissait au premier lieu de discuter les points suivants :

- étudier les propositions de baptisation ou de débaptisation des institutions, lieux et édifices publics d'envergure nationale, biens de l'Etat algérien à l'étranger, les hommages à un étranger ;
- Formuler tous avis, propositions et recommandations sur les questions inhérentes à la baptisation ou la débaptisation d'institutions, lieux et édifices publics.

Durant les différentes réunions tenues, les travaux de la commission ont connu un avancement appréciable, selon plusieurs phases dûment établies, consistant en premier lieu, à recenser l'ensemble des rues, espaces, institutions, édifices, lacs, etc..., des 1541 Communes qui n'ont pas été baptisées.

La deuxième phase avait pour but de superviser l'exécution et le bon déroulement des travaux, pour en assurer par la suite la maintenance et la mise à jour de la base de données nationale envisagée.

Une fois achevée, la phase de baptismation / débaptisation des rues, lieux et édifices a été suivie par une opération de numérotation d'accès et d'attribution des noms aux différents rues pour l'ensemble des communes algériennes. Ces informations ont servies par la suite de données fondamentales au même niveau que les données topographiques à grande échelle que l'INCT produit, pour le développement, en 2017, du Référentiel National d'Adresses, l'une des composantes du Référentiel National à Grande échelle.

Conclusion

La cartographie moderne nécessite non seulement une description géométrique du sol aussi précise que possible, mais encore les dénominations exactes des lieux habités ou non, car la rapidité croissante des communications et de l'échange des informations, la fréquence et l'ampleur des déplacements accélèrent la connaissance par un plus grand nombre de personnes des noms des lieux, qu'il est donc nécessaire de les désigner sans ambiguïté.

La normalisation des noms géographiques est une préoccupation actuelle en Algérie, cette action a pris un caractère organisé avec la création d'une structure nationale d'expertise (commission permanente spécialisée de toponymie), ainsi que, la mise en place d'une base de données toponymique regroupant l'ensemble de toponymes algériens, et le développement récemment d'un Référentiel National d'Adresses.

La majeure partie de recherche en vue de normaliser les noms géographiques, est sous forme de recherches documentaires. Il s'agit de revoir, d'évaluer et de compiler des informations sur les noms à partir de cartes et d'autres publications, de manuscrits, de rapports.

Les outils de références dont a besoin l'utilisateur de toponyme sont notamment une bibliothèque spécialisée composée de cartes, d'ouvrages et d'autres publications, l'INCT par la mise en place de cette base de données, et en étroite collaboration avec les différents acteurs, a bien envisagé de :

- Normaliser les toponymes existantes ;
- Archiver la toponymie nationale ;
- Préserver le patrimoine national ;
- Diffuser l'information toponymique et la rendre accessible aux étudiants et chercheurs ;
- Participer à la mise en place du référentiel national de toponymies à différentes échelles.